



APPEL DIOFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Agence Parcs Canada - Registre central Opérations des approvisionnements 111, rue Water Est Cornwall, Ontario, K6H 6S2 No. de l'invitation 5P201-19-0002/A

Soumission aux: Ill Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux Appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-jointe, au(x) prix indiqué(s).

Commentaries :

Raison sociale et adresse du fournisseur/de llentrepreneur :

Bureau de distribution

Agence Parcs Canada - Registre central Opérations des approvisionnements 111, rue Water Est Cornwall, Ontario, K6H 6S2

	e génie routier 🏻 Est untain, KM 33.17 à		habilitation de Pleasant Bay 74.		
Solicitation No. 5P201-19-0	- No. de l'invitation 002/A		Date: March 15, 2019		
GETS Reference SEAG: PW-19-	ce No. I No de reference -00867881	ue	Client Ref. No. I No. de réf du client.		
Solicitation Clo	ses (YY-MM-DD):	•			
at □ à 2:00 PM	on		Time Zone - Fuseau horaire: EDT - HAE		
F.O.B F.A.B. Plant-Usine:		Ot	her-Autre: □		
Address Inquiri	es to: Adresser toute dem	ande	de renseignements à :		
Sheldon La	londe (sheldon.lalon	de@	canada.ca)		
Telephone No. (613) 938-5	- No de téléphone 1948		Fax No. I No de FAX: (877) 558-2349		
	Goods, Services, and Cores biens, services et cons				
See Herein	Voir aux présente	es			
TO BE COM À ÊTRE CO en caractères		BIDD SOL	<i>ER</i> (type or print) <i>JMISSIONAIRE</i> (taper ou écrire		
Vendor/Firm Name □ Nom du fournisseur/de l□entrepreneur					
Address - Adr	esse				
	on authorized to sign on sonne autorisée à signe				
Titale - Titre					
Telephone No.	N° de téléphone:				
Facsimile No N° de télécopieur:					

Date



Signature

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier 🛭 Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

APPEL DIOFFRES

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements de dépôts directs, un transfert électronique de fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs qui obtiennent un contrat seront tenus d'enregistrer leurs informations de dépôt direct avec Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à: http://www.depotdirect.gc.ca

AJUSTEMENT DU PRIX DU BITUME

Cet appel d'offres comporte une clause d'ajustement du prix pour le bitume. Consulter les conditions supplémentaires.

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier Lest, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

- IP01 Documents de soumission
- IP02 Demandes de renseignements pendant lappel doffres
- IP03 Visite des lieux
- IP04 Révision des soumissions
- IP05 Résultats de l'appel d'offres
- IP06 Fonds insuffisants
- IP07 Période de validité des soumissions
- IP08 Documents de construction
- IP09 Exigences relatives à la sécurité
- IP10 Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2018-06-21)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site web :

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

- IG01 Dispositions relatives à l'intégrité soumission
- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxes applicables
- IG05 Frais d'immobilisation
- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG09 Livraison des soumissions
- IG10 Révision des soumissions
- IG11 Rejet de la soumission
- IG12 Coûts relatifs aux soumissions
- IG13 Numéro d'entreprise

 approvisionnement
- IG14 Respect des lois applicables
- IG15 Approbation des matériaux de remplacement
- IG16 Évaluation du rendement
- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.
- IG18 Code de conduite pour l'approvisionnement soumission

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

- CS01 Condition dlassurance
- CS02 Ajustement du prix du bitume

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

APPENDICE 1- FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

ANNEXE A | ATTESTATION DIASSURANCE ANNEXE B | FORMULAIRE DIATTESTATION

APPENDICE 2 - DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

- Les documents suivants constituent les documents de soumission:
 - a. Appel dloffres Page 1:
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
 - c. Instructions générales

 services de construction

 exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2018-06-21)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux [Documents du contrat];
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice sly rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées dlachat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada doivent être supprimées et remplacées par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toutes les références au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux doivent être supprimées et remplacées par l'Agence Parcs Canada.

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT LIAPPEL DIOFFRES

- 1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1 à l'adresse courriel sheldon.lalonde@canada.ca. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera sil convient ou non de publier une modification.
- 3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE DES LIEUX

Non applicable.

IP04 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à IIIG10 de la R2710T. Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (877) 558-2349.

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier Lest, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

IP05 RÉSULTATS DE LIAPPEL DIOFFRES

1. Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.

2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de lappel doffres par courriel électronique à sheldon.lalonde@canada.ca ou en appelant le numéro de téléphone (613) 938-5948.

IP06 FONDS INSUFFISANTS

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
 - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler lappel doffres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de IIIG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider dlappliquer llune des mesures suivantes :
 - (i) annuler lappel dloffres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de IIIG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.
- 2) Si le Canada décide dlentamer des négociations ou de lancer un nouvel appel dloffres, en application aux sousalinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

IP07 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- 1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1, est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1, nlest pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a) poursuivre llévaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler lappel doffres.
- 4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent dlaucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de IIIG11 de R2710T.

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

IP08 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie électronique ou papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de (1), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP09 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité

IP10 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL

Achats et ventes https://achatsetventes.gc.ca/

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport dlévaluation du rendement de llentrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) http://www.tpsqc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/504.pdf

Cautionnement dlexécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d uvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf

Guide des clauses et conditions uniformisées d¹achats (CCUA) https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html

TPSGC, Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/formulaires-forms-fra.html

Formulaire de déclaration http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html

Accord Commerciaux

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Accords-commerciaux

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation $\it 5P201-19-0002/A$

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier I Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et dlacceptation et tout Appendice sly rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
 - c. Dessins et devis:
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1	Dispositions générales Services de construction	R2810D	(2017-11-28);				
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);				
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2018-06-21);				
CG4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);				
CG5	Modalités de paiement	R2850D	(2016-01-28);				
CG6	Retards et modifications des travaux	R2865D	(2016-01-28);				
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2018-06-21);				
CG8	Règlement des différends	R2882D	(2016-01-28);				
CG9	Garantie contractuelle	R2890D	(2018-06-21);				
CG10	Assurances	R2900D	(2008-05-12);				
Coûts adn	nissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1	R2950D	(2015-02-25);				
Conditions supplémentaires							

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- 2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.

3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et dlacceptation présenté.

Buyer - l'acheteur **Sheldon Lalonde**

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier I Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

CS02 CONDITIONS DIASSURANCE

1) Polices dlassurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2) Période dlassurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à llentrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police dlassurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3) Preuve dlassurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4) Indemnités dlassurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

CS03 AJUSTEMENT DU PRIX DU BITUME

- 1. Le prix du bitume incorporé à l'enrobé bitumineux sera ajusté chaque mois durant lequel il y a pose d'enrobé et une variation supérieure à 5 % est enregistrée entre le prix de référence de ce mois et le prix de référence du mois précédant la clôture des soumissions. L'ajustement du prix sera calculé conformément à la formule d'ajustement du prix applicable décrite à l'alinéa 2.
- 2. Formules d'ajustement du prix:

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

a) Lorsque le prix de référence du mois où il y a pose d'enrobé est supérieur à 105% du prix de référence du mois précédant la clôture des soumissions, le Canada verse à l'entrepreneur une compensation calculée de la façon suivante :

(Exemple basée sur une augmentation de 5%) MA = (PRe - 1,05 PRs) x quantité de bitume en tonnes

b) Lorsque le prix de référence du mois ou il y a pose d'enrobé est inférieur à 95% du prix de référence du mois précédant la clôture des soumissions, le Canada déduit du paiement mensuel versé à l'entrepreneur, un montant calculé de la façon suivante :

(Exemple basée sur une diminution de 5%) MA = (0,95PRs - PRe) x quantité de bitume en tonnes

MA = montant d'ajustement du prix du bitume, en dollars

PRs = prix de référence du bitume du mois précédant la clôture des soumissions

PRe = prix de référence du bitume du mois où il y a pose d'enrobé.

L'indice de prix doit être calculé à l'aide des prix à la rampe publiés mensuellement par Transports et Renouvellement de l'Infrastructure qui est affiché sur le site web : https://novascotia.ca/tran/trucking/rackprice.asp. Ce prix de référence sera utilisé pour calculer le montant d'ajustement par tonne de toute classe de performance de bitume acceptée aux travaux.

- 3. Pour chaque mois où un montant d'ajustement est établi, le Canada détermine la quantité de bitume utilisée à partir du pourcentage de bitume fixé dans la formule finale d'enrobé.
- 4. Les montants d'ajustement apparaîtront au formulaire de Demande de paiement progressif pour les mois où il y a pose d'enrobé.

Signature

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier 🛭 Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Services de génie routier Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

SA02	NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE
Nom:	
Adress	se:
Téléph	one: NEA
Adress	se électronique:
SA03	OFFRE
Le sou de sou	missionnaire offre au Canada dlexécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux document mission pour le MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS LIAPPENDICE 1.
SA04	PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS
La sou	mission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.
SA05	ACCEPTATION ET CONTRAT
	ceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada oreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.
SA06	DURÉE DES TRAVAUX
Llentre	preneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le 13 septembre 2019.
SA07	GARANTIE DE SOUMISSION
garanti	umissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à lie de soumission de la R2710T -Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à lie de soumission
SA08	SIGNATURE
Nom e	t titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Date

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

SECTION A [] TRAVAUX PONTS - TABLEAU SOMMAIRE

Le montant forfaitaire désigne les travaux auxquels une entente à montant forfaitaire slapplique.

Nous voulons rappeler aux soumissionnaires qu'il est de leur responsabilité d'inclure dans leur offre tout le travail décrit dans les plans et devis. Les prix pour les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires, y compris et non limité aux travaux liés à la mobilisation, démobilisation, etc. doivent être inclus dans le montant forfaitaire ci-dessous.

Item	Réference au devis	Catégorie de travaux, d ou de matériel	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix total estimé, (TVH en extra)
1A	01 25 20	Mobilisation / Démobilisation	global	1	\$
2A	01 35 00.06	Procédures spéciales pour le contrôle de la circulation	global	1	\$
ЗА	01 35 43	Procédures de protection de llenvironnement	global	1	\$
4A	02 41 16	Démolition de la structure - Comprend le nettoyage au jet d'abrasion	global	1	\$
5A	07 19 10	Scellant pour béton	global	1	\$
6A	01 29 00	Autres éléments non inclus dans le tableau des prix unitaires	global	1	\$

SECTION A I TRAVAUX PONTS - TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne les travaux auxquels une entente à prix unitaire slapplique :

- a) Le travail compris dans chaque item est décrit dans la section de devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour les travaux qui ne figurant pas dans cet item à prix unitaire.

Item	Réference au devis	Catégorie de travaux, dloutillage ou de matériel	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix par unité	Prix total estimé (TVH en extra)
1A	02 41 13.14	Enlèvement de revêtements bitumineux	m ²	1,400	\$	\$
2A	03 15 15	Roulements de pont en élastomère laminé	chaque	6	\$	\$
3A	03 20 00	Béton armé - acier d'armature	kg	2,200	\$	\$
4A	03 30 00	Béton coulé sur place	m³	28	\$	\$
5A	03 30 51	Béton pour tabliers de pont I réparation à profondeur variée (Item à titre conditionnel)	m²	40	\$	\$
6A	03 30 52	Mortier de réparation haute résistance	m²	3	\$	\$
7 A	05 12 33	Acier de construction pour ponts - Barrières de circulation en métal et garde-corps en métal	m	80	\$	\$

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier I Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

Item	Réference au devis	Catégorie de travaux, dloutillage ou de matériel	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix par unité	Prix total estimé (TVH en extra)
		pour structures				
8A	05 50 00	Fabrications métalliques - Rallonges de sortie de drain de pont	kg	250	\$	\$
9A	07 11 00	Membrane dlétanchéité	m²	308	\$	\$
10A	07 19 00	Scellant pour béton - Silane	m²	321	\$	\$
11A	07 95 23	Assemblages de joints de dilatation scellés	Chaque	1	\$	\$
	TOTAL DES ÉLÉMENTS À PRIX UNITAIRES (ÉPU) Excluant la TVH					\$

SOUS TOTAL DE LA SOUMISSION | SECTION A

SOUS TOTAL DE LA SOUMISSION [] SECTION A (TMF + ÉPU)
Excluant la TVH

SECTION B I TRAVAUX ROUTIERS - TABLEAU SOMMAIRE

Le montant forfaitaire désigne les travaux auxquels une entente à montant forfaitaire slapplique.

Nous voulons rappeler aux soumissionnaires qu'il est de leur responsabilité d'inclure dans leur offre tout le travail décrit dans les plans et devis. Les prix pour les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires, y compris et non limité aux travaux liés à la mobilisation, démobilisation, etc. doivent être inclus dans le montant forfaitaire ci-dessous.

Item	Réference au devis	Catégorie de travaux, dloutillage ou de matériel	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix total estimé (TVH en extra)
1B	01 21 00	Allocation	global	1	\$150,000
2B	01 25 20	Mobilisation / Démobilisation	global	1	\$
3B	01 35 00.06	Procédures spéciales pour le contrôle de la circulation	global	1	\$
4B	01 35 43	Procédures de protection de llenvironnement	global	1	\$
5B	01 52 00	Installations de chantier	global	1	\$
6B	10 14 53	Signalisation routière	global	1	\$
7B	32 17 23	Marquage des lignes, traçage de chaussée	global	1	\$
8B	01 29 00	Autres éléments non inclus dans le tableau des prix unitaires TOTAL DU MONTA	global	1	\$
	\$				

SECTION B | TRAVAUX ROUTIERS - TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne les travaux auxquels une entente à prix unitaire s¹applique.

- a) Le travail compris dans chaque item est décrit dans la section de devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour les travaux qui ne figurant pas dans cet item à prix unitaire.

Item	Réference au devis	Catégorie de travaux, d¹outillage ou de matériel	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix par unité	Prix total estimé (TVH en extra)
1B	02 41 13	Démolition sélective dlouvrages dlaménagement du terrain - Enlèvement et élimination des rails et des poteaux de guidage	m	2,250	\$	\$

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier 🛭 Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

Item	Réference au devis	Catégorie de travaux, dloutillage ou de matériel	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix par unité	Prix total estimé (TVH en extra)
2B	31 05 16	Granulats Remblai (200mm moins)	tonne	12,100	\$	\$
3B	31 11 00	Défrichement	ha.	4.08	\$	\$
4B	31 11 00	Essouchement	ha.	6.35	\$	\$
5B	31 23 33.01	Excavation, creusage de tranchées et remblayage Excavation commune	m³	5,400	\$	\$
6B	31 23 33.01	Excavation, creusage de tranchées et remblayage Matériel dlemprunt commune	tonne	11,000	\$	\$
7B	31 37 00	Perrés R25	tonne	3,000	\$	\$
8B	31 37 00	Perrés R100	tonne	1,000	\$	\$
9B	31 37 00	Perrés Page Result Resu	tonne	1,800	\$	\$
10B	32 11 23	Couche de base granulaire - enrobés bitumineux récupérés	m³	1,400	*	\$
11B	32 11 23	Agrégats pour couche de base Gravier Type 1 (NSTIR)	tonne	26,900	\$	\$
12B	32 12 16	Revêtements de chaussée bitumineux Type D HFI	tonne	9,200	\$	\$
13B	32 12 16	Revêtements de chaussée bitumineux Pavage AC pour élargissement	tonne	2,100	\$	\$
14B	32 12 16	Enrobé bitumineux pour base - Ciment bitumineux	tonne	712	\$	\$
15B	32 15 60	Lutte contre la poussière (routes) - eau	kl	5,500	\$	\$
16B	32 92 19.16	Ensemencement hydraulique	m²	63,500	\$	\$
17B	32 92 19.16	Ensemencement hydraulique - Paillis sec	m²	63,500	\$	\$
18B	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux I béton 600mm Dia.	m	27.5	\$	\$
19B	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux I béton 900mm Dia.	m	117.5	\$	\$
20B	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux I béton 1050mm Dia.	m	102.5	\$	\$
21B	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux I béton 1200mm Dia.	m	95.0	*	\$
22B	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux I béton 2100mm Dia.	m	25.0	\$	\$
23B	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux I béton 2400mm Dia.	m	27.5	\$	\$
24B	33 42 13.01	Ponceaux rectangulaires en béton préfabriqué 1 2400 mm x 1800 mm Dia.	m	57.5	\$	\$
25B	34 71 13.25	Sécurité routière - glissières en profilés en w (poteau endommagé)	m	3,930	\$	\$
26B	34 71 43	Barrière en béton (Jersey) I forme en F TOTAL DES ÉLÉMENTS À PR	Chaque	47	\$	\$
			\$			

SOUS TOTAL DE LA SOUMISSION | SECTION B

SOUS TOTAL DE LA SOUMISSION [SECTION B (TMF + ÉPU)	•
Excluant la TVH	Ψ

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION 🛭 SECTION A & B

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION [SECTION A & B (TMF + ÉPU)	¢
Excluant la TVH	Ψ

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier 🛭 Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

ANNEXE A [] ATTESTATION D[] ASSURANCE (n[lest pas requise lors du dépôt de soumission)

*	Travaux publics et Services gouvernementau Canada
---	---------------------------------------------------------

Public Works and x Government Services Canada

ATTESTATION DIASSURANCE Page 1 of 2

Description et emplacemen	nt des travaux					N° de contra	at .
Description of emplacemen	it doo itavaax						
						N° de projet	
Nom de l'assureur, du cou postal	rtier ou de llagent	Adresse (N°, ru	re)	Ville Province Code			
Nom de llassuré (Entrepre Postal	neur)	Adresse (Nº, ru	ie)	Ville Province Code			
Assuré additionnel Sa Majesté la Reine du chef du Canada, appelée "Sa Majesté" dans le contrat, représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada, appelé le Ministre dans le contrat							
Genre dlassurance	Compagnie et N° de la police	Date dleffet J / M / A	Date dlexpiration J / M / A	Plafonds de garantie			
Responsabilité civile des entreprises				Par sinistre	Global général Global - annuel Risque aprè travaux		Risque après
Responsabilité complémentaire/exc édentaire.				\$	\$		\$
				\$	\$		\$
Jlatteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités dlassurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de ll'Attestation dlassurance, incluant le préavis dlannulation ou de réduction de garantie. Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) (II) assureur(s) (Cadre, agent, courtier) Numéro de téléphone							
Signature						Date	e J/M/A

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 à 38.74

ATTESTATION DIASSURANCE Page 2 de 2

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-I uvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- b) un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier 1 Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 to 38.74

ANNEXE B - FORMULAIRE DIATTESTATION

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en 🛘 uvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du Code canadien du travail et du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer		
la mention inutile)		
ia mention matter)		
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		
Sous-traitant(s) (ajouter des lighes au besoin)		
Lieu(x) des travaux		
Description générale des travaux à exécuter		

Buyer - l'acheteur **Sheldon Lalonde**

Client Ref. No. - N° de réf. du client : 1114

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier 🛭 Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 to 38.74

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s la pliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de llaccès au lieu de travail; tous les risques connus et prévisibles ont été signalés à llentrepreneur et à ses sous-traitants.
	Lentrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et
	provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui slappliquent à la santé et la sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.
Je souss même, de dans le p	igné, (entrepreneur), atteste que j⊡ai lu, que je comprends et que m e même que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, respecteront les exigences exposées résent document et les conditions du contrat.
Nom	Signature
Date	

Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

File Name - Nom du dossier: Services de génie routier Est, Réhabilitation de Pleasant Bay à North Mountain, KM 33.17 to 38.74

APPENDICE 2 DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

(Le texte est copié de la Politique d'inadmissibilité et de suspension http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html daté le 2016-04-04)

Liste des noms : Tous les soumissionnaires, peu importe leur situation au titre de la politique, doivent présenter les renseignements ci-dessous au moment de prendre part à un processus dlapprovisionnement ou à une transaction immobilière :

- i. les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les administrateurs actuels ou, dans le cas dlune entreprise privée, des propriétaires de la société;
- ii. les soumissionnaires soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant en tant que coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les propriétaires;
- iii. les soumissionnaires soumissionnant à titre de société en nom collectif n¹ont pas à soumettre une liste de noms.

Si la liste des noms na pas été fournie à la fin de llévaluation des soumissions ou des offres ou dans le cadre dan processus dapprovisionnement ou dans le cadre dans le

requis est une exigence obligatoire d'attribution d'un accord immobilier ou d'un contrat. Le défaut de fourn noms dans le délai prescrit rendra la soumission ou l'offre irrecevable, ou autrement entraînera l'exclusion du processus d'attribution de l'accord immobilier ou du contrat.	